

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

-----  
MINISTERE DES FINANCES

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES  
MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

-----  
MINISTRY OF FINANCE

\*\*\*\*\*

INTERNAL TENDERS BOARD

# DEMANDE DE COTATION

**N°00022/DC/MINFI/CIPM/2019 DU 08 MAI 2019  
POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A  
ET B DU MINISTERE DES FINANCES**

**FINANCEMENT : BUDGET DU MINFI**

**IMPUTATION : 53 20 3400 20 6161**

**EXERCICE : 2019**

**DOSSIER DE CONSULTATION**



## SOMMAIRE

<b>PIECE N° 0 - AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE de Cotation</b>	<b>03</b>
<b>PIECE N° I - REGLEMENT DE LA CONSULTATION</b> .....	<b>08</b>
2.1 - Dossier de Consultation .....	09
2.2 - Préparation des offres .....	09
2.3 - Dépôt des offres .....	09
2.4 - Ouverture des plis et évaluation des offres .....	09
2.5 - Attribution de la Lettre-commande .....	10
<b>PIECE N° II - MODELES D'ANNEXES</b> .....	<b>11</b>
3.1 - Lettre de soumission .....	11
3.2 - Bordereau des prix unitaires .....	12
3.3 - Cadre de devis estimatif, descriptif et quantitatif .....	17
<b>PIECE N° III - PROJET DE LETTRE COMMANDE</b> .....	<b>18</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>20</b>
<b>TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES.</b>	<b>21</b>
CHAPITRE I: DISPOSITIONS GENERALES .....	21
CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE .....	22
CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES .....	23
CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES .....	23
<b>TITRE II : DESCRIPTION DES PRESTATIONS</b> .....	<b>23</b>
<b>TITRE III : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES</b> .....	<b>24</b>
<b>TITRE IV : DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF</b> .....	<b>24</b>
<b>PIECE N° IV - LISTE DES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS AGREES</b>	<b>25</b>
<b>MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES</b> .....	<b>26</b>
<b>GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES</b> .....	<b>27</b>



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DES FINANCES

Secrétariat Général

Direction des Ressources Financières

Sous-Direction du Budget et du Matériel

Services des Marchés



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work- Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

General Secretariat

Department of Financial Resources

Sub Department of Budget and Materials

Public Contracts' Service

PIECE N° 0

**N° 00022**

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° ...../DC/MINFI/CIPM/2019 DU 10.08.2019

**POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A ET B DU MINISTERE DES FINANCES**

**1. Objet de la consultation :**

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Ministre des Finances, lance une consultation pour l'entretien des espaces verts des bâtiments A et B de son Département Ministériel pour le compte de l'exercice Budgétaire 2019.

**2. Description des prestations :**

Les prestations, objet de la présente consultation portent sur l'entretien des espaces verts des bâtiments A et B du Ministère des Finances. Ces prestations, exécutées sur une base journalière, et mensuelle comprennent :

**A. Prestations journalières :**

- nettoyage des allées et terrasses;
- ramassage des feuilles mortes;
- arrosage de tous les espaces verts.

**B. Prestations mensuelles**

- La tonte des espaces verts;
- La taille des arbustes et arbres.

**3. Durée d'exécution :**

La durée maximale d'exécution est de quinze (15) mois.

**4. Participation et origine :**

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

**5. Financement :**

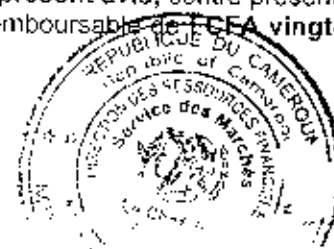
Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de fonctionnement du MINFI de l'Exercice 2019, sur la ligne d'imputation 63 65 3400 20 6161 Pour un montant TTC de Seize millions (16 000 000) FCFA.

**6. Consultation du Dossier:**

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés**, bâtiment « A » porte 335, Tél. 222 22 54 86, dès publication du présent avis.

**7. Acquisition du Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Ministère des Finances, **Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 335, Tél. : 222 22 54 86, dès publication du présent avis**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **FCFA vingt-cinq mille (25 000)**, représentant les frais d'achat du dossier.



**8. Cautonnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance pour un montant de : **trois cent vingt mille (320 000) FCFA** valable pour une durée de 30 jours au-delà de la date originale des offres.

**9. Remise des offres :**

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 332, au plus tard le **31/05/2019 à 14 heures**, et devra porter la mention suivante :

**NO 00022** 08 MAI 2019  
CONSULTATION N° ...../DC/MINFI/CIPM/2019 DU .....  
**POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A ET B, DU MINISTERE DES FINANCES**  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

**10. Ouverture des offres**

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de Réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, située à Mvog-Ada (face collège Montesquieu) le **31/05/2019 à 15 Heures** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Il faudrait préciser qu'en cas d'absence d'un soumissionnaire, il ne pourra envoyer qu'un seul représentant.

**11. Principaux critères d'évaluation :**

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants:

**A/ Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Attestation de Solvabilité inférieure au tiers (1/3) du budget ;
- Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.

**B/ Critères essentiels :**

- Présentation générale des offres
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques.

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Consultation (PIECE II).

Cette évaluation se fera de manière binaire (**oui ou non**), avec un minimum acceptable d'au moins **70% de OUI** de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.



**12. Attribution**

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

**13. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

**14. Renseignements complémentaires :**

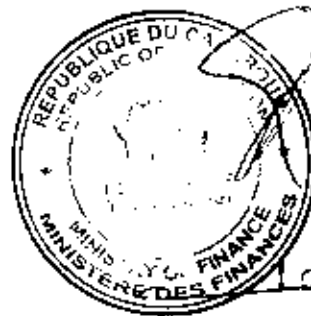
Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Finances - Direction des Ressources Financières, Service des Marchés bâtiment « A » portes 335, Tél. 222 22 54 86.

Ampliations :

- MINMAP;
- ARMP/JDM;
- Président CIPM;
- Affichage;
- Chrono / Archives.

Fait à Yaoundé, le ...

**Le Ministre des Finances**



**Louis Paul MOTAZE**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

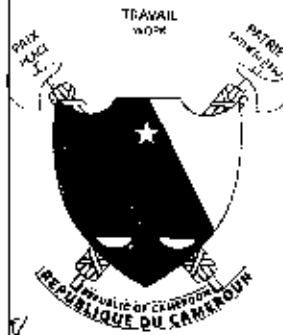
MINISTRE DES FINANCES

Secrétariat Général

Direction des Ressources Financières

Sous-Direction du Budget et du Matériel

Services des Marchés



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work- Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

General Secretariat

Department of Financial Resources

Sub Department of Budget and Equipment

Public Contracts Service

TENDER No. 0

**NO 00022**

**CONSULTATION NOTICE FOR AN INVITATION TO TENDER**  
No...../RQ/MINFI/CIPM/2019 OF.....: 0-8-MAI-2019.....  
**FOR THE MAINTENANCE OF THE GREEN SPACES OF BUILDINGS A AND B of the MINISTRY OF FINANCE**

**1. Purpose:**

As part of the execution of the above mentioned project, the Minister of Finance hereby launches an invitation to tender for the maintenance of the green spaces in Buildings A and B of his Ministerial Department for the 2019 fiscal year.

**2. Description of services:**

The services covered by this consultation concern the maintenance of the green spaces in Buildings A and B of the Ministry of Finance. These services, performed on a daily and monthly basis, include:

**C. Daily services:**

- cleaning of walkways and terraces;
- collection of dead leaves;
- watering of all green spaces.

**D. Monthly services**

- Mowing green spaces;
- The pruning of shrubs and trees.

**3. Execution period:**

The maximum execution time is 12 months.

**4. Participation and origin:**

Participation in this consultation is open to enterprises under Cameroonian law with proven experience in the field concerned

**5. Financing:**

The services, which are the subject of this invitation to tender are financed by the MINFI's Operating Budget for the 2019 financial year, on the allocation line 53 20 8400 20 01 for an amount including VAT of Sixteen million (16 000 000) CFA francs.



**6. Consultation of the file:**

The tender file may be consulted during working hours at the **Ministry of Finance, Department of Financial Resources, Sub-Department of Budget and Equipment, Public Contracts Service, Bloc "A", room 335, Tel. 222 22 54 86**, as soon as this notice is published.

**7. Acquisition of the consultation file:**

The tender file may be obtained from the **Ministry of Finance, Department of Financial Resources, Sub-Department of Budget and Equipment, Public Contracts Service, Bloc "A", room 335, Tel: 222 22 54 86**, as soon as this notice is published, against presentation of a receipt showing payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of CFAF twenty-five thousand (25,000), representing the cost of purchasing the file.

**8 Temporary guarantee**

Each bidder must attach to its administrative documents, a bid bond issued by a first-class bank approved by the Ministry of Finance or an insurance company, amounting to 320 000 (Three hundred and twenty thousand) CFA francs.

**9. Submission of bids:**

Under penalty of rejection, each bid, drawn up in English or French in seven (7) copies, one (1) original and six (6) copies marked as such, must be received by the Ministry of Finance, Department of Financial Resources, Sub-Department of Budget and Equipment, Public Contracts Service, Bloc "A", at the latest by..... 2019 at p.m., and shall be marked as follows:

**TENDER FILE No. 00022 /RQ/MINFI/CIPM/2019 OF..... 2019**

**FOR THE MAINTENANCE OF THE GREEN SPACES OF BUILDINGS A AND B of the  
MINISTRY OF FINANCE**

« To be opened only during the bid opening session».

**10. Opening of bids**

The opening of the bids will take place in the Meeting Room of the MINFI Internal Tenders Board, located at Mvog-Ada (opposite Collège Montesquieu) on **31/05/2019** at **3 p.m.** in the presence of the Bidders or their duly mandated representatives. It should be specified that in the absence of a bidder, he may send only one representative.

**11. Main evaluation criteria :**

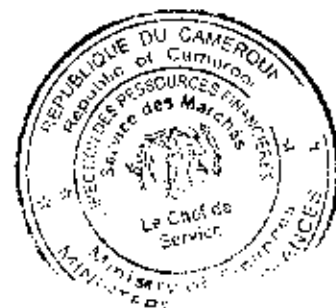
Tenders will be evaluated according to the following main criteria:

A/ Qualifying criteria:

- Incomplete administrative file;
- Absence of bid bond;
- Attestation of financial solvency below one third(1/3) of the budget;
- Non-compliant administrative document 48 hours after opening of tenders;
- False statements or falsified documents.

B/ Essential criteria:

- General presentation of the offers;
- References of the company in similar services;



- Quality of the staff;
- Logistical resources ;

The essential criteria are subject to minimum requirements, details of which are given in the Consultation Regulations (DOCUMENT II).

This evaluation will be carried out in a binary manner (yes or no), with an acceptable minimum of at least 70% of YES of all the essential criteria taken into account.

### 12. Award of contract

The Jobbing Order will be awarded to the bidder who has submitted the lowest cost bid, substantially compliant with the requirements of the Tender File, having met 100% of the qualifying criteria and at least 70% of the essential criteria.

### 13. Period of validity of bids

Bidders shall remain bound by their bids for a period of sixty (60) days from the deadline for receipt of bids.

### 14. For further information, please contact:

Additional technical information can be obtained from the Ministry of Finance - Department of Financial Resources, Public Contracts Services Bloc "A" rooms 335, Tel. 222 22 54 86.

Done in Yaoundé, on the ... 10.8.2019

The Minister of Finance,



*[Signature]*  
Louis Paul MOAZI

Copies:

- MINMAP;
- PCRA/JDM;
- President MTB;
- Billboard;
- Chrono/Archives.



# PIECE N° 1

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### 2.1 - DOSSIER DE CONSULTATION

#### Article 1<sup>er</sup>-Contenu du Dossier de consultation

- 1.1 Le Dossier de consultation décrit les prestations faisant l'objet de la Lettre-Commande et fixe ses procédures et ses conditions.
- 1.2 Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :
  - (a) La lettre d'invitation à soumissionner ;
  - (b) Les spécifications techniques ;
  - (c) Le bordereau descriptif et quantitatif ;
  - (d) Le projet de Lettre-commande.
- 1.3 Le cocontractant devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultation.

### 2.2 - PREPARATION DES OFFRES

#### Article 2 - Langue de l'offre

L'offre, ainsi que toute correspondance et tous documents concernant la soumission, échangés entre le Soumissionnaire et l'Autorité Contractante seront rédigés en français ou en anglais.

#### Article 3 - Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La soumission, timbrée, datée et signée ;
- (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- (c) les références dans les prestations similaires ;
- (d) la qualité du personnel ;
- (e) le projet de Lettre-commande complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière ;
- (f) le dossier administratif complet comprenant :
  1. Une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois, délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
  2. Une Attestation pour soumission (APS) délivrée par la CNPS, en cours de validité et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse ;
  3. Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une Assurance agréée par le Ministère des Finances suivant les critères de la COBAC dont la liste est jointe en annexe ;
  4. Une quittance attestant le paiement des frais d'achat du Dossier de consultation, d'un montant de F CFA (Vingt Cinq mille) 25 000;
  5. Une capacité financière plafonnée à un quart (1/4) du montant de la Lettre Commande ;
  6. Attestation de Non Redevance en cours de validité, délivrée par le Chef de centre des Impôts du ressort ;
  7. Copie certifiée conforme du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, en cours de validité ;
  8. Certificat de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en cours de validité ;
  9. Attestation et plan de localisation de l'entreprise signés du chef de centre des impôts du ressort en cours de validité ;

L'absence ou la non-conformité d'un document justificatif de l'une des places ci-dessus, 48 heures après le délai de grâce, entraîne l'élimination de l'offre.



#### **Article 4 - Offre**

- 4.1 Le soumissionnaire précisera dans la soumission, le lieu d'exécution et la nature des prestations ainsi que les prix :
- hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) ;
  - toutes taxes comprises (TTC).
- 4.2 Le soumissionnaire complètera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de consultation, en indiquant les caractéristiques des prestations dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires ;
- 4.3 Le soumissionnaire remplira et signera le projet de Lettre-commande

#### **Article 5 - Monnaie de l'offre**

Les prix seront libellés en Francs CFA.

#### **Article 6 - Délai de validité des offres**

Les offres seront valables pour une période de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des offres.

### **2.3 - DEPOT DES OFFRES**

#### **Article 7 - Cachetage et marquage des offres**

Sous peine de rejet, les soumissionnaires placeront leurs offres dans une enveloppe contenant un (01) original et six (06) copies marqués comme tels :

- adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans la lettre d'invitation à soumissionner, et
- portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tels qu'indiqués dans la lettre d'invitation à soumissionner ;
- Cette enveloppe devra être scellée et ne comporter aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

**NB : chaque offre devra comporter à la fois les volets (administratifs, techniques et financiers).**

#### **Article 8 - Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse et au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre d'invitation à soumissionner.

### **2.4 - OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES**

#### **Article 9 - Ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés**

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Maître d'Ouvrage ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le ..... 2019 à 15 heures précises dans la Salle de Réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, située à Mvog-Ada (face collège Montesquieu).

#### **Article 10 - Vérification de la conformité et Comparaison des offres**

La Commission de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres
- critères éliminatoires.

### **2.5 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

#### **Article 11 - Attribution de la Lettre-commande**

La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution du marché au soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins-disante à l'issue de l'évaluation.



### **Article 12 - Communiqué de l'attribution de la Lettre-commande**

Le Maître d'Ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat de la Consultation dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) Le nom de l'attributaire ;
- b) L'objet de la consultation ;
- c) Le montant de la Lettre-commande ;
- d) Le délai d'exécution.

### **Article 13 - Signature de la Lettre-commande**

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la Lettre Commande sera signée par le Maître d'Ouvrage et sera notifiée au cocontractant qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

### **Article 14 - Corruption et manœuvres frauduleuses**

Les Présidents et Membres de Commission et les Cocontractants doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la manière suivante :

(i) Est coupable de « corruption » quiconque

- offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre -commande, et
- fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même Cocontractant sous des noms de sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

(ii) Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre- commande de manière préjudiciable au Maître d'ouvrage. « Manœuvres frauduleuses » comprend notamment, toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres, à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'ouvrage des avantages de cette dernière.



# PIECE N° II MODELES D'ANNEXES

## 2.1. LETTRE DE SOUMISSION

Date : .....

**« CONSULTATION N°...../DC/MINFI/CIPM/2019 DU .....  
POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A ET B DU MINISTERE DES  
FINANCES**

*A Monsieur le Ministre des Finances  
Yaoundé*

Monsieur le Ministre,

Après avoir examiné le Dossier de consultation dont nous accusons ici officiellement réception, nous soussignés, proposons d'entretenir des espaces verts des Bâtiment A et B du Ministère des Finances, conformément à la Demande de Consultation susvisée, pour la somme de Hors Taxe (en lettres et en chiffres) de F CFA et toutes Taxes Comprises (en lettres et en chiffres) de F CFA.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à réaliser les prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de soixante (60) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la lettre d'invitation à soumissionner ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un contrat en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution de la Lettre-Commande, constituera une Lettre Commande nous obligeant réciproquement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération. /-

Le .....

Signature .....

*Nom et qualité du signataire pour le compte du  
Candidat*



## 2.2 CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DU MINFI  
 «CONSULTATION N°...../DC/MINFI/CIPM/2019 DU .....  
**POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A ET B DU MINISTERE DES  
 FINANCES**

Date limite de remise des offres : le ..... 2019

**2.3. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

N°	DESIGNATION	U	Qtés	PRIX EN CHIFFRE	PRIX TOTAL
1	Entretien des surfaces engazonnée et plantée comprenant: l'arrosage, la taille des arbres et arbustes avec traitements éventuels	m <sup>2</sup>	2500		
2	Fourniture et plantation des gazons	m <sup>2</sup>	500		
3	Fourniture et pose de la mosaïque de fleurs cosmos	m <sup>2</sup>	15		
4	fourniture et pose de la mosaïque de fleurs Alternanthera	m <sup>2</sup>	15		
<b>Montant HT</b>					
<b>TVA 19,25%</b>					
<b>IR 5.5%</b>					
<b>Net à percevoir</b>					
<b>Montant TTC</b>					



**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DU MINFI**  
**«CONSULTATION N°...../DC/MINFI/CIPM/2019 DU .....»**  
**POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A ET B DU MINISTERE DES FINANCES**

Date limite de remise des offres : le ..... 2019

**2.4. DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

N°	DESIGNATION	U	Qtés	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Entretien des surfaces engazonnée et plantée comprenant: l'arrosage, la taille des arbres et arbustes avec traitements éventuels	m <sup>2</sup>	2500		
2	Fourniture et plantation des gazons	m <sup>2</sup>	500		
3	Fourniture et pose de la mosaïque de fleurs cosmos	m <sup>2</sup>	15		
4	fourniture et pose de la mosaïque de fleurs Alternanthera	m <sup>2</sup>	15		
<b>Montant HT</b>					
<b>TVA 19.25%</b>					
<b>IR 5.5%</b>					
<b>Net à percevoir</b>					
<b>Montant TTC</b>					



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES FINANCES

Secrétariat Général

Direction des Ressources Financières

Sous-Direction du Budget et du Matériel

Services des Marchés

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

General Secretariat

Department of Financial Resources

Sub Department of Budget and Materials

Public Contracts' Service

### PIECES N° III

### PROJET DE LETTRE COMMANDE

LETTRE COMMANDE N° \_\_\_\_\_/LC/MINFI/SG/DRF/SDBM/SM DU \_\_\_\_\_  
PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION

N°...../DC/MINFI/CIPM/2019 DU .....

**POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A ET B DU MINISTERE DES FINANCES**

**MAITRE D'OUVRAGE : MINFI**

TITULAIRE .....

NUMERO CONTRIBUTABLE : .....

NUMERO REGISTRE DE COMMERCE : .....

NUMERO COMPTE : .....

ADRESSE : .....

BP : .....

TEL/FAX: .....

**OBJET : POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A ET B DU MINISTERE DES FINANCES**

**MONTANT :**

TOTAL HORS TAXES	
TVA (19, 25%)	
IR (2,2 ou 5,5%)	
TOTAL TOUTES TAXES	
NET A PAYER	

**DELAI :** Le délai maximal d'exécution est de douze (12) mois.

**FINANCEMENT :** BUDGET DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2019

**IMPUTATION :** 53 20 340020 6161

SOUSCRITE LE : .....

SIGNEE LE : .....

NOTIFIEE LE : .....

ENREGISTREE LE : .....



ENTRE L'Etat du Cameroun,

Représenté par : Monsieur le Ministre des Finances

Ci-après désigné : « **LE MAITRE D'OUVRAGE** »

D'UNE PART,

ET

L'ENTREPRISE : .....

NUMERO CONTRIBUABLE : .....

NUMERO REGISTRE DE COMMERCE : .....

NUMERO COMPTE : .....

ADRESSE : .....

BP : .....

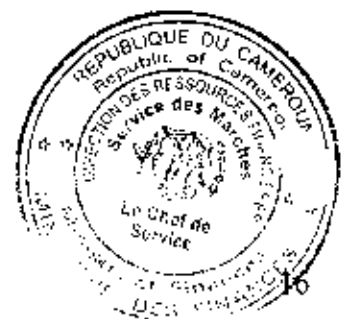
TEL/FAX: .....

Représentée par : .....

Ci-après désignée : « **LE COCONTRACTANT** »

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :



# TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

## SOMMAIRE

### CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

- ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX
- ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS ET NANTISSEMENT
- ARTICLE 6 - DELAI D'EXECUTION
- ARTICLE 7 - DOMICILE DU COCONTRACTANT
- ARTICLE 8 - COMMUNICATION

### CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

- ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT
- ARTICLE 10 - DESCRIPTION DES PRESTATIONS
- ARTICLE 11 - RECEPTION
- ARTICLE 12 - GARANTIE

### CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

- ARTICLE 13 - GENERALITES - PRIX
- ARTICLE 14 - MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 15 - MODE DE PAIEMENT
- ARTICLE 16 - REGIME FISCAL
- ARTICLE 17 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT

### CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

- ARTICLE 18 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 19 - REGLEMENT DES LITIGES
- ARTICLE 20- RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 21 - VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE



# TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

## CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-commande a pour objet : l'entretien des espaces verts des bâtiments A et B du Ministère des Finances pour le compte de l'exercice Budgétaire 2019.

La description des prestations est indiquée à l'article 10 ci-après.

### **ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente Lettre-commande est passée après Avis de Consultation pour une Demande de Cotation n°...../DC/MINFI/CIPM/2019 du .....

### **ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE**

Les pièces contractuelles constitutives de la Lettre-commande sont par ordre de priorité :

- le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- la soumission du cocontractant et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires aux Cahiers des Clauses Techniques et des Clauses Administratives Particulières ci-dessus cités,
- le détail estimatif du bordereau des prix unitaires ;
- le bordereau descriptif et quantitatif.

### **ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX**

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après:

- la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail .
- la Loi n° 096/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- La Loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- la Loi 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances publiques au Cameroun ;
- la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
- le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- le Décret 2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- le Décret 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- l'Arrêté n° 093/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres ;
- l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
- la Circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
- la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- la Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 fixant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;



- la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et les autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
- D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

## **ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS ET NANTISSEMENT**

### **5.1 ATTRIBUTIONS**

Pour l'attribution de la présente Lettre-commande, il est précisé que :

- l'Autorité Contractante (AC) et Maître d'Ouvrage (MO) est le Ministre des Finances. A ce titre, il est signataire de la Lettre-commande et en assure le bon fonctionnement ;
- les attributions du Chef de Service du Marché sont dévolues au **Directeur des Ressources Financières (DRF)** du MINFI, ci-après désigné le **Chef de Service** ;
- les attributions de l'Ingénieur du Marché sont exercées par le **Sous-directeur du Budget et du Matériel de la DRF**, ci-après désigné l'**Ingénieur**.

### **5.2 NANTISSEMENT**

- L'autorité chargée de l'ordonnement et de la liquidation des dépenses est **LE MINISTRE DES FINANCES**;
- L'organisme ou le responsable chargé du paiement est **LE PAYEUR GENERAL DU TRESOR**;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la présente Lettre-commande est **LE DIRECTEUR DES RESSOURCES FINANCIERES DU MINFI**.

## **ARTICLE 6 - DELAI D'EXECUTION**

Le délai maximal d'exécution est de **douze (12) mois**.

## **ARTICLE 7 - DOMICILE DU COCONTRACTANT**

Le Cocontractant fait élection de domicile à .... B.P : .... Tel : .....  
Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

## **ARTICLE 8 - COMMUNICATION**

- 8.1. Toutes les notifications et communications écrites dans le cadre du présent contrat devront être faites aux adresses suivantes :
- Dans le cas où le Cocontractant est le destinataire : **Insérer l'adresse du cocontractant**
  - Dans le cas où l'Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage en est le destinataire : **Monsieur Le Ministre des Finances** avec copie adressée dans les mêmes délais, au **Chef de Service** et à l'**Ingénieur** le cas échéant.
- 8.2. Le Cocontractant adressera toutes notifications écrites ou correspondances au Maître d'Ouvrage, avec copie au **Chef de service** et à l'**Ingénieur**.

## **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

### **ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT**

Le cocontractant a pour mission d'entretenir les espaces verts des bâtiments « A » et « B » du Ministère des Finances, comme décrit à l'Article 10 ci-dessous, conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la Lettre-commande.

La responsabilité du cocontractant reste engagée conformément aux Lois et Règlements en vigueur.



## **ARTICLE 10 - DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

Les prestations, objet de la présente consultation portent sur l'entretien des espaces verts des bâtiments A et B pour le compte de l'exercice Budgétaire 2019 du Ministère des Finances de la manière suivante :

### **A Prestations journalières :**

- nettoyage des allées et terrasses;
- ramassage des feuilles mortes;
- arrosage de tous les espaces verts.

### **B Prestations mensuelles**

- La tonte des espaces verts;
- La taille des arbustes et arbres.

## **DESCRIPTIF TECHNIQUE DES TRAVAUX POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BÂTIMENTS A ET B DU MINISTÈRE DES FINANCES**

**A COMPLETER**

## **ARTICLE 11 - RECEPTION**

Pour éviter toute contestation, le cocontractant est tenu de demander la réception par lettre recommandée ou message porté contre décharge adressé au Maître d'Ouvrage.

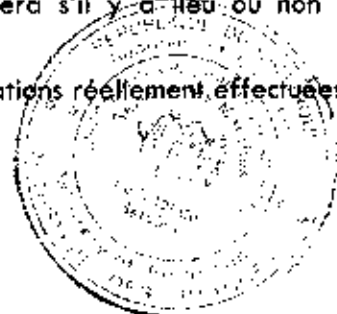
Cette réception peut être prononcée trimestrielle tous les trois (03) mois.

La réception sera effectuée, sur la demande du Cocontractant par courrier au moins dix (10) jours avant la date de la réception, par une Commission composée ainsi qu'il suit :

- **Président** : Le Directeur des Ressources Financières représentant du Maître d'Ouvrage ;
- **Rapporteur** : Le Sous-Directeur du Budget et du Matériel
- **Membres** :
  - Le Chef de Service des Marchés (DRF) ;
  - Le Chef de Service de la maintenance et de l'immobilier (DRF) ;
  - Le Représentant du MINMAP (Observateur) ;
  - L'Agent chargé des opérations de comptabilités matières de la DRF ;
  - Le Cocontractant ou son représentant.

Cette Commission vérifiera la qualité et la conformité des prestations par rapport aux caractéristiques définies dans le Descriptif Technique et dans la fiche de suivi et d'évaluation tenue par le Chef Service de la Maintenance et de l'immobilier et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité, le cocontractant sera payé pour les prestations réellement effectuées.  
En cas de conformité, la Commission prononcera la réception.



Il sera alors dressé un procès verbal de réception signé par tous les membres de la Commission.

**ARTICLE 12 - GARANTIE**

S'agissant des prestations de cette nature, il ne sera pas opéré de retenue de garantie.  
Par ailleurs, le prestataire devra présenter une police d'assurance Responsabilité civile Chef d'entreprise en cours de validité.

**CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

**ARTICLE 13 - GENERALITES - PRIX**

Le cocontractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente Lettre-commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les prestations, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

**ARTICLE 14 - MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE**

Le montant total de la présente Lettre-commande s'élève à la somme de: ..... Francs CFA Toutes Taxes Comprises, conformément à l'extrait du devis estimatif détaillé ci-après :

MONTANT HTVA	
T.V.A. 19,25% HTVA	
I.R. 5,5 ou 2,2% HTVA	
MONTANT TTC	
NET À PAYER	

**ARTICLE 15 - MODE DE PAIEMENT**

- Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente Lettre-commande par crédit au compte ci-après Ouvert au nom des Etablissements..... à la (banque) agence de .....

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE (RIB)

- Le cocontractant peut solliciter des paiements trimestriels sur la base des décomptes et des rapports d'activités approuvés.

**ARTICLE 16- REGIME FISCAL**

La présente Lettre-commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur en République du Cameroun.



#### **ARTICLE 17 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT**

Quinze (15) exemplaires originaux de la présente Lettre-commande sont à timbrer et à enregistrer par les soins du cocontractant et à ses frais, conformément à la réglementation en vigueur.

### **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES**

#### **ARTICLE 18 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE**

Quinze (15) exemplaires originaux de la présente Lettre-commande seront édités par les soins des services du Maître d'Ouvrage et transmis à ce dernier pour signature et diffusion.

#### **ARTICLE 19 - REGLEMENT DES LITIGES**

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable.

Au cas où celui-ci n'est pas possible, tout différend découlant de l'exécution de la présente Lettre-commande sera définitivement tranché par les juridictions compétentes du Cameroun

#### **ARTICLE 20 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-commande peut être résiliée dans les conditions, termes et formes prévus par la réglementation en vigueur.

#### **ARTICLE 21 - VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-commande ne sera valide qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au cocontractant par le Ministre des Finances.

## **TITRE II DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

Les prestations, objet de la présente consultation portent sur l'entretien des espaces verts des bâtiments A et B pour le compte de l'exercice Budgétaire 2019 du Ministère des Finances

(cf. Article 10 ci-dessus).



### TITRE III : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION	U	Qtés	PU en chiffres	PU en lettres
1	Entretien des surfaces engazonnée et plantée comprenant: l'arrosage, la taille des arbres et arbustes avec traitements éventuels	m <sup>2</sup>	2500		
2	Fourniture et plantation des gazons	m <sup>2</sup>	500		
3	Fourniture et pose de la mosaïque de fleurs cosmos	m <sup>2</sup>	15		
4	fourniture et pose de la mosaïque de fleurs Alternanthera	m <sup>2</sup>	15		
<b>Montant HT</b>					
<b>TVA 19.25%</b>					
<b>IR 5.5%</b>					
<b>Net à percevoir</b>					
<b>Montant TTC</b>					

### TITRE IV : DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

N°	DESIGNATION	U	Qtés	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Entretien des surfaces engazonnée et plantée comprenant: l'arrosage, la taille des arbres et arbustes avec traitements éventuels	m <sup>2</sup>	2500		
2	Fourniture et plantation des gazons	m <sup>2</sup>	500		
3	Fourniture et pose de la mosaïque de fleurs cosmos	m <sup>2</sup>	15		
4	fourniture et pose de la mosaïque de fleurs Alternanthera	m <sup>2</sup>	15		
<b>Montant HT</b>					
<b>TVA 19.25%</b>					
<b>IR 5.5%</b>					
<b>Net à percevoir</b>					
<b>Montant TTC</b>					

Arrêté le présent devis à la somme de FCFA TTC.....



PAGE \_\_\_\_ ET DERNIERE DE LA LETTRE COMMANDE N°...../LC/DC/MINFI/SG/DRF/SDBM/SM 2019  
DU ..... PASSEE APRES CONSULTATION N°...../DC/MINFI/CIPM/2019 DU  
..... AVEC L'ENTREPRISE : (Raison sociale et adresse du  
COCONTRACTANT).....

**POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A ET B DU MINISTERE DES  
FINANCES**

**MAITRE D'OUVRAGE : MINFI**

**MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE**

<b>MONTANT HTVA</b>	
T.V.A. 19,25% HTVA	
I.R. 2,2% ou 5,5% HTVA	
<b>MONTANT TTC</b>	
<b>NET A PAYER</b>	

**DELAÏ D'EXECUTION :** Le délai maximal d'exécution est de **douze (12) mois**.

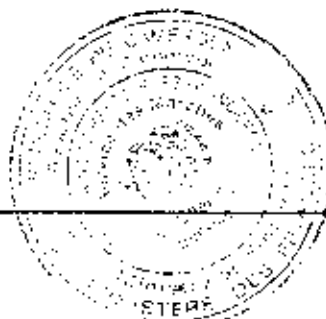
**Lue et acceptée par le Cocontractant**

Yaoundé, le .....

**Signée par le Maître d'Ouvrage,**

Yaoundé, le .....

**Enregistrement**



## PIECE IV : LISTE DES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS AGREES PAR LE MINFI

### A. BANQUES

1. Afriland First Bank (AFB), BP : 11 834 Yaoundé;
2. Banque Atlantique Cameroun (BACM), BP : 2 933 Douala ;
3. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK), BP : 600 Douala ;
4. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), BP : 1 925 Douala ;
5. Citi Bank Cameroun (NA) , BP : 4 571 Douala;
6. Commercial Bank-Cameroon (CBC) , BP : 4004 Douala ;
7. Ecobank Cameroun (ECOBANK) , BP : 582 Douala;
8. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank) , BP : 6 578 Yaoundé;
9. Société Commerciale de Banques-Cameroon (CA-SCB), BP : 300 Douala ;
10. Société Générale Cameroun (SGC), BP : 4042 Douala ;
11. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) , BP : 1 784 Douala ;
12. Union Bank of Cameroon PLC(UBC) , BP : 15 569 Douala;
13. United Bank for Africa (UBA) , BP : 2 088 Douala;
14. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP : 12 962 Yaoundé ;
15. Crédit Communautaire d'Afrique Banque (CCA Bank), BP: 4 593 Douala.

### B. COMPAGNIES D'ASSURANCES

1. Activa Assurances, BP : 12 970 Douala ;
2. Assurance et Réassurance Africaine (AREA) SA, BP : 18 404 Douala ;
3. Atlantique Assurances, S.A, BP 2933 Douala ;
4. Beneficial General Insurance S.A, BP 2328 Douala ;
5. CPA S.A, BP 54, Douala ;
6. Nsia Assurances, 2759 Douala ;
7. SAAR S.A, BP 1011, Douala ;
8. Saham Assurances S.A, BP 11 315 Douala ;
9. Chanas Assurances, BP : 109 Douala ;
10. PRO ASSUR S.A, BP : 5963 Douala ;
11. Zenithe Insurance, BP: 1 130 Yaoundé.



**ANNEXE I**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU MINFI**

**CONSULTATION N°...../DC/MINFI/CIPM/2019 DU ..... POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES BATIMENTS A ET B DU MINISTERE DES FINANCES**

**TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES**

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Exécution		Prix Total TTC
			oui	non	délai	lieu	
1							
2							
3							

**2. MEMBRES DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES**

N°	NOM ET PRENOM	Fonction	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			



## GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

CONSULTATION N°...../DC/MINFI/CIPM/2019 DU .....

PIECE N°	DESIGNATION	OUI	NON
<b>PIÈCES ADMINISTRATIVES</b>			
A.1	Une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;		
A.2	Une Attestation pour soumission (APS) délivrée par la CNPS, en cours de validité et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse ;		
A.3	Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances suivant les critères de la COBAC dont la liste est jointe en annexe ;		
A.4	Une quittance attestant le paiement des frais d'achat du Dossier de consultation, d'un montant de F CFA 25 000 (Vingt-cinq mille Francs CFA) ;		
A.5	Attestation de Non Redevance en cours de validité ; délivrée par le Chef de centre des Impôts du ressort ;		
A.6	Copie certifiée conforme du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, en cours de validité ;		
A.7	Certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en cours de validité ;		
A.8	Attestation et plan de localisation de l'entreprise signés du chef de centre des impôts du ressort en cours de validité.		
<b>CRITÈRES TECHNIQUES</b>			
B.1	<b>SOUMISSION</b> : timbrée, datée et signée ;		
B.2	<b>PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE</b> Présentation des documents lisibles, paginés et dans l'ordre demandé dans la Consultation		
B.3	<b>REFERENCES DANS LES REALISATIONS SIMILAIRES</b> Liste des références de l'entreprise dans les réalisations similaires assorties des contrats ou le certificat de bonne exécution (1ère et dernière page de chaque contrat) et des P.V. de réception correspondants (minimum acceptable 02 marchés sur les 05 dernières années).		
B.4	<b>QUALITE DU PERSONNEL</b> (minimum acceptable) : 1 Chef d'équipe ayant le niveau de <b>CEPE au moins, 03 ans</b> d'expérience professionnelle ; 08 Employés ayant au moins 01 an d'expérience professionnelle ; ➤ Un curriculum vitae de chaque membre d'équipe, daté et signé par l'intéressé ; ➤ Une copie certifiée conforme du diplôme exigé ; ➤ Une définition des affectations proposées à chaque membre d'équipe. <b>NB</b> : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont versées dans le Dossier.		
B.5	<b>MOYENS LOGISTIQUES</b> : minimum acceptable : sceau, balai, Appareil pour tondre le gazon, machettes, tuyau à eau, blouses du personnel, aspirateur, râtaux etc...		
B.6	le projet de lettre-commande complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière		
<b>NOTE TECHNIQUE</b>			
<b>CRITÈRES PUNISSEURS</b>			
1	Dossier administratif incomplet ;		
2	Absence de la Caution de Soumission ;		
3	Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres		
4	Fausse déclarations ou pièces falsifiées.		

